

La Jeune fille sauvage mise à jour et quelques avenues pour l'avenir

Julia V. Douthwaite

Publié in *Enfants sauvages : Représentations et savoirs*, dir. Mathilde Levêque et Déborah Lévy-Bertherat. Paris: Hermann, 2017, pp. 49-62.

La jeune fille dite « sauvage », Marie-Angélique Memmi Leblanc (1712 ?-1775), a une histoire jalonnée de récits contradictoires, et qui ne cesse de susciter des controverses jusqu'au présent. Dans ce qui suit, on retrace les grandes lignes de sa biographie et sa représentation telles que j'ai pu les reconstituer en 2002, dans *The Wild girl, natural man, and the monster*, et on verra les enjeux d'une approche venant de l'histoire littéraire et culturelle, plutôt que de l'anthropologie. Il est temps de réviser ce portrait, pourtant, afin qu'il reflète certaines nouveautés. Bien que le livre de Franck Tinland, *L'Homme sauvage* (1968), ait montré l'importance de cette fille pour les penseurs des Lumières¹, et Lucienne Strivay lui ait consacré un chapitre dans son ouvrage *Enfants sauvages : approches anthropologiques* (2006)², Marie-Angélique demeura peu connue au grand public jusqu'en 2015, avec la parution de la bande dessinée, *Sauvage*, dont le scénario fut écrit par Aurélie Bévière et Jean David Morvan, et les dessins furent faits par Gaëlle Hersent. La narration de la B.D. s'inspire moins des études universitaires que de la biographie romanesque écrite par un certain Serge Aroles, pseudonyme du Dr. Franck Rolin³. Cet homme fit bien des efforts pour publier l'histoire de Marie-Angélique à la radio et sur Internet⁴, et il prétend sans ambages que la fille sauvage naquit Renard ou Meskwaki. Aujourd'hui, il est devenu courant de lui supposer une identité amérindienne.

Cela me semble un développement fascinant, non seulement pour ce qu'il nous en dit sur l'influence d'Internet sur l'opinion publique, mais aussi parce qu'il semble regagner un autre courant de pensée qui marque notre époque. Des générations antérieures ont supposé que Marie-Angélique fut une Esquimaude, suivant en cela la biographie de 1755 qui cite le voyageur LaHontan et comprend des pièces à conviction sur le Labrador⁵. Depuis les années 1960, il fut de rigueur de l'intégrer à l'histoire des idées ; elle figure comme un cas d'ensauvagement ou un vestige des superstitions héritées du Moyen-âge, la femme solitaire diabolique, similaire en cela à la femme nue des Pyrénées : « l'aboutissement d'une très longue histoire » sur les espèces mitoyennes héritées de l'antiquité gréco-latine⁶. Franck Tinland fit maintes recherches sur la prétendue biographe de Leblanc, Mme Hecquet, auteur *L'Histoire d'une jeune fille sauvage* ; dans l'édition qu'il en sortit en 1970, les pièces à conviction de Hecquet se trouvent côte à côte avec des rapports sur des enfants « ensauvagés » ainsi que l'article de l'Écossais Lord Monboddo sur la philosophie de l'homme. Il semble que l'éditeur Tinland ait voulu mitiger les hypothèses ethnographiques de Hecquet, sur sa ressemblance aux peuples du Labrador, en encadrant l'histoire dans ses propres hypothèses sur le rôle des *homines feri* dans l'évolution des sciences de l'homme au dix-huitième siècle⁷. En tout cas, Tinland conclut qu'il « n'est guère de sûr,

¹ Franck Tinland, *L'Homme sauvage. "Homo ferus" et "Homo sylvestris" de l'animal à l'homme*, Paris, 1968, L'Harmattan, 2003, p. 29-30 ; 68-71.

² Lucienne Strivay, *Enfants sauvages : Approches anthropologiques*, Paris, Éditions Gallimard, 2006, p. 308-320.

³ Serge Aroles, *Les Enfants-loups (1344-1954). Tome 2. Marie-Angélique (Haut Mississippi, 1712 – Paris, 1775. Survie et résurrection d'une enfant perdue dix années en forêt*, Bonneuil-sur-Marne, Terre Éditions, 2004. Voir « Sauvage: Sur les traces de Marie-Angélique » in Aurélie Bévière, Jean-David Morvan et Gaëlle Hersent, *Sauvage : Biographie de Marie-Angélique Leblanc 1712-1775*, Paris, Delcourt, 2015, p. 208-215.

⁴ Voir par exemple, « Au Cœur de l'histoire, » émission de Franck Ferrand avec « Serge Aroles » le 14 avril 2011, ainsi que l'article « Enfant sauvage » https://fr.wikipedia.org/wiki/Enfant_sauvage ; l'article « Marie-Angélique Leblanc » https://fr.wikipedia.org/wiki/Marie-Ang%C3%A9lique_le_Blanc ; etc.

⁵ Mme H*** [Hecquet] [et attribué à La Condamine], *Histoire d'une jeune fille sauvage trouvée dans les bois à l'âge de 10 ans*, éd. Franck Tinland, Bordeaux, Éditions Ducros, 1971, 85-93. Il s'agit des *Mémoires de l'Amérique septentrionale* (1703), par le Baron de LaHontan.

⁶ Tinland, *L'Homme sauvage*, *op. cit.*, p. 30, xii-xv. L'histoire sur la jeune fille sauvage des Pyrénées se trouve dans Hecquet, *op. cit.*, p. 117-119, et Charles Bernadac, *La Femme nue des Pyrénées*, Paris, France-Empire, 1995.

⁷ Hecquet, *op. cit.*, p. 110-123.

concernant son passé⁸. Il y a toujours des sceptiques aussi, qui renient le phénomène en l'appelant une mystification, comme le fait Lucien Malson dans *Les Enfants sauvages*⁹. L'idée d'une identité amérindienne, et plus précisément Renard ou Meskwaki, rompt ainsi de fond en comble avec le consensus établi par la recherche scientifique depuis plus de cinquante ans¹⁰.

Effectivement, l'identité amérindienne de Leblanc exige de nouvelles méthodes pour bien appréhender son séjour en France. En nous penchant sur des textes contemporains qui relatent l'expérience des Indiens en Europe, et ceux qui racontent l'expérience de la « jeune fille sauvage de Champagne », on retrouve le désir de mieux connaître l'expérience de ceux qui prenaient rarement la plume, mais dont l'expérience fait partie de notre histoire humaine commune. On peut souvent apercevoir de la sympathie pour la jeune fille sauvage sous la plume des philosophes, comme Gaspard Guillard de Beaurieu, par exemple, qui écrit en 1770 : « N'a-t-elle jamais regretté les bois d'où on l'a tirée ? »¹¹ L'incertitude des idées sur la race au XVIII^e siècle s'y lit en filigrane, comme en témoigne un « Registre tenu par les Dames de Saint Cyr » de 1757, où l'on lit : « Elee fut connue en France sous le nom de Mlle Leblanc parce que sa peau naturellement noire comme une négresse devint avec le temps probablement blanche »¹². Dans les études atlantiques, on retrouve une même compassion pour les perdants de l'histoire, ainsi qu'une attention toute particulière aux questions de race, que ce soit les Noirs ou les Amérindiens. Le nom « études atlantiques » s'inspire d'un livre devenu classique qui dévoile l'importance de considérer les Noirs dans l'histoire américaine et européenne : *The Black Atlantic (L'Atlantique noir)* publié à grand éclat par Paul Gilroy en 1993. Gilroy s'efforce de décortiquer toute trace de commerce et d'échange entre les Amériques, l'Europe, et l'Afrique, et son argument fut si convaincant qu'il inspira un livre similaire par Jace Weaver, dédié au sort des Amérindiens, *The Red Atlantic (L'Atlantique rouge)* paru en 2014¹³. On parle également de l'Atlantique vert, une branche de l'histoire qui se consacre aux échanges entre l'Amérique et l'Irlande¹⁴. Ces ouvrages empruntent certaines des mêmes optiques que les savants, les naturalistes, les médecins, et les philosophes qui ont étudié Marie-Angélique Leblanc au dix-huitième siècle. Mais leurs intentions nous semblent légèrement différentes. Là où les philosophes cherchaient—et trouvaient—un exemple d'ensauvagement qui soutint leurs théories sur les premières langues ou les liens rigides entre le physique et le moral, les chercheurs de notre époque se donnent un but politique. Ils prennent pour cible ceux qui ont commis les crimes du passé, y compris les historiens qui ont supprimé l'expérience de certains groupes ethniques au détriment d'autres. De par les ouvrages comme *L'Atlantique noir* et *L'Atlantique rouge*, les chercheurs essaient de redresser les torts commis envers les Amérindiens, les Noirs, et d'autres groupes qui furent exploités dans le commerce entre le Nouveau Monde et l'Europe.

Si le lecteur se penche sur les paroles qu'on prête à Marie-Angélique Leblanc selon cette optique, il découvre qu'elles ressemblent à d'autres plaintes de personnes exploitées, par exemple Samson Occom, qui fit un séjour de deux ans en Angleterre du vivant de Marie-Angélique, de 1764 à 1766. Il écrivit des mémoires très amers sur le sujet, comme nous verrons ci-dessous. Mais la complainte de l'étranger isolé s'entend couramment parmi les auteurs de notre époque post-coloniale aussi. Ce *topos* fait songer à la « double absence » théorisée par Abdelmalek Sayad, et aux moments poignants racontés par Fatou Diomé dans *Le Ventre de l'Atlantique*¹⁵. Diomé écrit : « Etrangère partout, je porte en moi un théâtre invisible, grouillant de fantômes. [...] Partir, c'est

⁸ Tinland, *op. cit.*, p. 71.

⁹ Lucien Malson, *Les Enfants sauvages—Mythe et réalité*, Paris, UGE, 1964, p. 72-73.

¹⁰ Voir aussi le chapitre IX, « Meskwaki », dans Anne Cayre, *La Jeune fille sauvage de Songy, Coaraze, L'Amourier*, 2013, p. 115-124.

¹¹ Gaspard Guillard de Beaurieu, *Cours d'histoire naturelle, ou tableau de la nature*, Paris, Lacombs, 1770, vol. 1, p. 1346.

¹² « Registre tenu par les Dames de Saint Cyr », 1757, cité dans Tinland, *L'Homme sauvage, op. cit.*, xii.

¹³ Nous tenons à remercier Robert Walls pour la bibliographie sur l'Atlantique rouge.

¹⁴ Voir à titre d'exemple Stella Tillyard, *Citizen-Lord, The Life of Edward FitzGerald, Irish revolutionary*, New York, 1997. Nous remercions Mathieu Ferradou pour ce titre.

¹⁵ Abdelmalak Sayad, *La Double Absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 1999. Avec nos remerciements à Aurore Chéry.

mourir d'absence »¹⁶. C'est ce courant de pensée que poursuit la présente étude, avec l'apport de textes découverts depuis peu. Il s'agit de poser d'autres questions aujourd'hui. Car, s'il y a une chose à retenir, ce sera qu'on est loin d'avoir dit le dernier mot sur ce cas ...

Mais le cas de Marie-Angélique Leblanc, c'est un cas de quoi, au juste ? Est-ce un cas d'ensauvagement ? ou d'abandon ? En fait, Franck Rolin lança plusieurs théories différentes dès 1998, où il déclare avoir « enfin identifié » dans les Archives de la Seine un nouveau-né « qui est très certainement la future Marie-Angélique »¹⁷ et tracé le parcours de « l'unique enfant sauvage de l'Histoire qui eût pu apprendre à parler, lire, et écrire » ; un « quasi miracle »¹⁸. Elle aurait été une ouvrière dans un atelier rural de bonneterie en 1723, et maltraitée en 1724, au point qu'elle dut s'enfuir de l'atelier avec une autre ouvrière, une fillette un peu plus âgée, « et la fuite ayant sans doute lieu au printemps ou en été, elles bénéficièrent d'une douce période d'acclimatation »¹⁹. Or, d'après la biographie qu'il publiera en 2004 sous le pseudonyme de Serge Aroles, elle est née Renard ou Meskwaki²⁰.

Celle qui sera connue plus tard comme Marie-Angélique Memmi Leblanc serait née donc dans le « Pays d'en Haut », c'est-à-dire le Wisconsin (Grands lacs). D'après le registre d'entrée daté 1731, cette enfant s'appelait Marie-Angélique dès avant sa capture. Elle aurait vécu parmi les siens au moins six ans avant d'être offerte comme butin de guerre à un Français. Il l'aurait amenée au Canada, où elle aurait passé du temps au pays des Esquimaux avant d'être amenée par une Française à bord d'un navire qui jeta ancre à Marseille pendant la quarantaine de la peste, au mois de mars 1721. La seule chose qu'on sache pour de vrai, c'est qu'une *Sauvagesse* fut à bord d'un navire provenant du Labrador en 1721, et qu'elle débarqua à Marseille²¹. Après cela, il n'y a aucune mention de « jeune fille sauvage » jusqu'en 1731, même si, comme Strivay nous le rappelle, « les exemples de chute dans la sauvagerie [...] se multiplient » au début du dix-huitième siècle²². En tout cas, elle disparaît de vue pendant dix ans environ.

On retrouve la trace d'une sauvagesse dans deux articles parus dans *Le Mercure de France* en décembre 1731²³. Une fois captive dans une propriété près de Songi, en Champagne, elle amusa ses observateurs en dépeçant et mangeant un lapin cru et en dévorant un poulet de la même façon. Après plusieurs bains, sa peau devint blanche. Elle s'échappa plusieurs fois et surprit les villageois par sa course rapide, sa nage vigoureuse ainsi que son insensibilité au froid. On la plaça dans un couvent. Sa prédilection pour grimper aux arbres et nager, ainsi que son goût pour les grenouilles crues et le sang de lapin, furent immédiatement découragés. Forcée de manger la nourriture traditionnelle, elle perdit bientôt ses dents, qui, dit-on, furent conservées, ainsi que ses ongles, à titre de curiosités. Des conséquences plus sérieuses s'ensuivirent : sa santé autrefois robuste fut appauvrie par une alimentation cuite et par la vie sédentaire, et elle se dégrada de façon définitive. Aux bons soins des religieuses, Marie-Angélique fut progressivement « humanisée » : elle apprit le français et le dogme catholique ainsi que la couture et les tâches domestiques.

Grâce à la publicité du *Mercure de France* et à l'intérêt de ses contemporains pour l'anthropologie exotique, la nouvelle de ce prodige se répandit bientôt dans la capitale et plus loin encore : en Angleterre, en Ecosse et même en Suède. Fasciné par le long intervalle qu'elle passa dans la forêt, Carl von Linné la mit dans son *Systema naturae* (1766) où il la classe parmi les *pueri ferri* : un chaînon manquant, entre les espèces mitoyennes (ou *Anthropomorpha*) et l'homme. De nombreux visiteurs descendirent à Châlons, puis à Paris, pour voir la merveille. Parmi ses visiteurs on compte la Reine de Pologne, le duc d'Orléans, qui devint son protecteur pendant un temps, le

¹⁶ Fatou Diome, *Le Ventre de l'Atlantique*, Paris, Éditions Anne Carrière, 2003, p. 227.

¹⁷ Lettre de Franck Rolin à l'auteur, le 22 mai 1998.

¹⁸ Lettre de Franck Rolin, le 15 mars 1998.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ Aroles, *Les Enfants-loups*, *op. cit.*, 5-21.

²¹ Aroles, *op. cit.*, 364.

²² Strivay, *op. cit.*, 291.

²³ L'essentiel de ces articles se trouve dans Hecquet, *op. cit.*, 79-85.

scientifique Charles-Marie de la Condamine, le philosophe écossais Lord Monboddo et sa prétendue biographe, Mme Hecquet. Elle devait avoir des relations dans la haute société parisienne ; son nom figure cinq fois sur les listes des gens recevant des pensions royales, et elle semblait recevoir des visiteurs régulièrement, comme en témoignent les vingt chaises trouvées dans son appartement à la fin de sa vie, dument notées dans l'Inventaire après décès. S'appuyant sur l'argent et le mobilier listés dans ce document, Aroles dira dans sa biographie qu'elle était « riche » au moment de sa mort²⁴.

Richesse matérielle, peut-être, mais nous avons des doutes sur le bien-être psychique de Marie-Angélique. Ce doute se retrouve dans la B.D. *Sauvage* qui envisage ce que cela pouvait vouloir dire, d'avoir vingt chaises chez soi, alors qu'on vit seul : cela veut dire qu'elle était obligée de recevoir et de se montrer au public²⁵. Les pensions royales ne devaient pas être pour rien dans cette obligation. Depuis le travail révélateur du sociologue Marcel Mauss, *Essai sur le don* (1925), nous savons que le don ne se fait jamais sans conséquence pour celui qui reçoit. De même que Mauss insiste sur la complémentarité de trois obligations qui reviennent à tous ceux qui se donnent des faveurs—donner, recevoir et rendre—la pension que touchait Marie-Angélique se comprend mieux quand on l'envisage comme faisant partie d'un système de sociabilité auquel elle aurait eu du mal à s'extraire²⁶. Même si elle vivait à Paris et ne venait pas à la cour à Versailles, la pension du roi Louis XV exigeait qu'elle se prête aux pratiques de sociabilité de l'époque, c'est-à-dire recevoir chez soi. Cette exigence est soulignée par le fait que ses biographes ont librement diffusée son adresse à tout un chacun²⁷. Or, vu son intelligence et sa pudeur, on se doute qu'elle appréciait la venue des importuns.

La plupart des reportages contemporains la méprisent. Malgré les efforts que fit Marie-Angélique pour prendre le voile et devenir religieuse, en 1747 le Janséniste Louis Racine l'appela « un triste exemple » et insista sur son passé violent, son absence de parole, et la rumeur du meurtre de sa compagne. Quant à la philosophie matérialiste, dans *L'Homme machine* (1748), Julien de LaMettrie la représente sous la guise d'une meurtrière dérangée, preuve vivante de la dépendance de l'intellect sur le physiologique. Plus typique cependant des Lumières est l'ambivalence qui marque les récits d'auteurs tels que Rousseau, Monboddo, et Buffon²⁸. Pour les philosophes, le sauvage se distingue de l'homme policé en ce que ce dernier possède un patrimoine qui manque au premier. Le philosophe contemporain, François Hartog, rappelle que le patrimoine est le « bien approprié... il s'oppose sémantiquement au naturel, au sauvage [...] Les êtres de la nature forment la classe d'objets la plus éloignée des caractéristiques attendues pour entrer dans la logique patrimoniale »²⁹. Si le fondement même du patrimoine réside dans le fait de la transmission, que ce soit la transmission des savoirs ou des biens matériels, que penser des peuples « sauvages » qui semblaient n'avoir rien à se transmettre, n'ayant pas de culture écrite, ni des édifices permanents, ni art, ni musique ? Or, quand les Européens purent rencontrer un Indien, ils réclamèrent des spectacles « féroces » qui ne firent que renforcer les mythes diffamatoires. Ce fut le sort réservé à Peter Otisquette, fils d'un père français et d'une mère de la tribu Oneida, qui séjourna en France aux côtés de Général Lafayette en 1786. On l'appela une « vraie bête apprivoisée » et il dut interpréter régulièrement une « danse du scalp » rythmée par des coups de tomahawk lancé dans le vide, lors des bals et d'occasions publiques³⁰.

²⁴ Aroles, *Les Enfants loups*, 309.

²⁵ Bévière, Morvan et Hersent, *Sauvage*, op. cit., p. 152-153, 190.

²⁶ Marcel Mauss, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, d'abord publié dans *L'Année Sociologique*, 1925.

²⁷ Son adresse en 1765 était : « Rue St. Antoine presque vis-à-vis la vieille rue du Temple au troisième étage, sur le devant. » In Madam Hecquet [Hecquet], *An Account of a savage girl [...] With a preface [...] by the Hon. Lord Monboddo*, Edinburgh, A. Kincaid & J. Bell, 1768, p. iii.

²⁸ J.V. Douthwaite, « Les sciences de l'homme au 18e siècle: Le parcours de la jeune fille sauvage de Champagne », *Pour l'histoire des sciences de l'homme*, 27, automne-hiver, 2004, p. 46-53.

²⁹ François Hartog, *Régimes d'historicité*, Paris, Seuil, 2003, 165.

³⁰ Laura Auricchio, *The Marquis: Lafayette reconsidered*, New York, Knopf, 2014, p. 137-138. Nous remercions Benjamin Hoffmann pour cette piste.

Les réformateurs prétendaient venir au secours des nations débiles qu'ils découvraient au cœur de l'Amérique. Ils croyaient que les indigènes n'étaient ni suffisamment nombreux pour posséder et travailler la terre comme il fallait, ni suffisamment forts pour défendre leur présence sur place. Ils considéraient les pays indiens comme étant abandonnés [*derelict*], et appartenant de droit au premier venu³¹. Ils ignoraient que certains de ces peuplades occupaient les terres depuis plus de mille ans. L'infériorité de la race indienne se retrouve dans la mentalité des Français au Nouveau Monde aussi. On a longtemps entendu parler des bonnes œuvres des Jésuites envers les Indiens, et Aroles insiste sur la « gentillesse » de la Française à qui Marie-Angélique fut offerte au Canada³², or qui – avant de voir le film, *Le Revenant* (2015) – aurait entendu parler de l'esclavage des Indiens ? Il était pourtant chose courante d'acheter les Indiens et de les forcer à travailler comme esclaves. On pouvait en recevoir en tant que prix ou paiement de la part des tribus alliées, car les Indiens pratiquaient l'esclavage entre eux aussi³³. L'historien Paul Cohen note à propos que, « Les peuples indigènes constituaient une force de travail sous contrainte, et leur relation avec les blancs anticipent [...] les relations entre les esclaves noirs et les blancs. [...] L'histoire des relations outre-Atlantique ne rappelle pas toujours que la plupart des esclaves qui se trouvaient aux Amériques avant 1700 n'étaient pas noirs, mais plutôt des peuples indigènes³⁴ ». Peut-être que Marie-Angélique fut l'esclave de la Française qui l'amena en Europe. Or, même si la dame blanche l'avait reçue chez elle et lui donna ce prénom européen, Marie-Angélique n'aurait jamais bénéficié du statut de citoyenneté au Canada, comme Gilles Havard a très bien fait de noter dans un article paru en 2013³⁵.

Ce mythe de l'infériorité des Indiens se retrouve sous la plume des visiteurs de Marie-Angélique. On sait combien ses manières de table choquaient le bon goût; les témoignages ne font que répéter les mêmes anecdotes sur sa férocité et son physique impressionnant³⁶. La biographie de Hecquet essaie toutefois d'adoucir ces souvenirs au nom d'une autre image, plus anodine, d'une sauvage triste et pieuse³⁷. Les derniers propos de Marie-Angélique sont : « Dans quel but [...] est-ce que Dieu m'a amené de chez les bêtes sauvages et m'a faite chrétienne ? Certainement pas pour m'abandonner après, et me faire souffrir en mourant de faim, c'est impossible³⁸ ». Ces appels à la compassion du lecteur n'ont pas plu à tout le monde. La même année, le philosophe Grimm écrivit : « Si cette petite fille est réellement née au pays des Esquimaux, elle n'a fait que conserver les mœurs de sa nation, elle n'a rien de merveilleux. [...] tout le monde peut la voir et lui parler de ses aventures³⁹ ».

D'après toute évidence, elle mourut seule et quasiment oubliée. Elle dut déménager plusieurs fois, et nous sommes tentées de partager l'avis des créateurs de la B.D., qui l'imaginent fuyant le monde qui insistait à se présenter chez elle⁴⁰. Comme Kate Flint a remarqué, le *topos* de l'indien mourant se répandit aux États-Unis aux mêmes années que le *topos* du nègre mourant au

³¹ « Its savage inhabitants were neither sufficiently numerous fitly to possess and utilize it, nor sufficiently skilled to be able to defend their occupancy; and the nations of Europe, which appropriated to themselves the designation of civilized, treated the country as derelict, and therefore as falling by right to the first finder », Thomas M. Cooley, « The Acquisition of Louisiana », *Indiana Historical Society Publications*, Vol. 2, Indianapolis, IN, The Bowen-Merrill Co., 1895, p. 66.

³² Serge Aroles, « Chronologie d'un chaos », manuscrit envoyé à l'auteur en 2004.

³³ Les témoins occidentaux s'avèrent fascinés devant le rituel de la torture chez les Indiens, or ils passent presque sous silence l'esclavage entre Indiens et l'esclavage des Indiens par les Français. Maurice Roelens, « Introduction » in Baron de LaHontan, *Dialogues avec un Sauvage*, éd. M. Roelens, Paris, Éditions sociales, 1973, p. 19-21.

³⁴ Paul Cohen, « Was there an Amerindian Atlantic? Reflections on the limits of a historiographical concept », *History of European ideas*, 34,4, 2008, 398. p. 388-410. Voir aussi Jace Weaver, *The Red Atlantic: American indigenes and the making of the modern world, 1000-1927*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2014, p. 65.

³⁵ Gilles Havard, « "Protection" and "unequal alliance": The French conception of sovereignty over Indians in New France », in *French and Indians in the heart of North America, 1630-1815*, dir. Robert Englebort et Guillaume Teasdale, East Lansing, MI et Winnipeg, Michigan State University Press et University of Manitoba Press, 2013, p. 113-137.

³⁶ Hecquet, *op. cit.*, p. 49, 53, 56-58.

³⁷ « Je laisse le lecteur imaginer les réflexions mélancoliques de cette fille triste, d'être laissée, par la mort de son noble bienfaiteur, sans aucune relation ni ami pour prendre soin d'elle » Hecquet, *op. cit.*, 57.

³⁸ Hecquet, *op. cit.*, p. 59-60.

³⁹ Melchior Grimm, *Nouvelles littéraires* no. CXXV, in *Correspondance littéraire*, éd. Tourneux, Paris, 1878, vol. 2, p. 223-224.

⁴⁰ Bévière, Morvan et Hersent, *Sauvage, op. cit.*, p. 192-193.

Royaume Uni⁴¹. L'histoire de l'Indienne fuyant le beau monde à Paris, et l'esclave fuyant son maître à travers le désert américain, semblent n'avoir rien en commun ; mais à y regarder de plus près, c'est la même trajectoire : l'emprisonnement et la mort. Les deux s'inscrivent dans le genre sentimental ; comme tel, ils suscitent un engagement affectif plutôt que politique.

Or un autre Indien vivait en Angleterre du temps que Marie-Angélique vivait en France, et lui, il a osé se plaindre en des termes on ne peut plus politiques. Il s'agit de Samson Occom, un homme de la nation Mohegan (1723-92) et dont Weaver trace le trajet avec verve dans *L'Atlantique rouge*⁴². Dès l'âge de dix ans, il savait lire et écrire en anglais ; il est devenu missionnaire à seize ans. En 1765, Occom était un homme mûr ; passé maître dans l'art du ministère. On l'a envoyé en Angleterre pour promouvoir une nouvelle école et gagner du support financier pour son établissement. Lorsqu'il est rentré dans le Connecticut deux ans plus tard, ayant ramené une somme de 12 000 livres pour l'école, il apprit avec dépit que le fondateur n'avait plus l'intention d'ouvrir les portes de l'école—appelé Dartmouth College—aux Indiens. On dit qu'il a sombré dans la mélancolie pour le reste de sa vie. Il ne mourut pas cependant sans exprimer sa colère. Dans un sermon devenu célèbre, Occom accuse les Blancs d'avoir créé la misère des Indiens⁴³. Puisqu'ils nous méprisent, dit-il, on ne fait que répondre à leurs attentes. Il signa ses lettres, « Your good for nothing Indian servant » : un geste d'abaissement qui n'est pas sans fiel, insistant que c'est le destinataire qui le trouve bon à rien⁴⁴. Il fait cause commune avec les Noirs dans une manière très neuve à l'époque, les appelant « les pauvres Nègres » qui comprennent parfaitement ses frères les Indiens.

L'histoire de la fille sauvage de Champagne resta liée au genre sentimental et édifiant au-delà de sa mort⁴⁵. Elle demeura visible jusqu'aux années 1830 au Royaume Uni, notamment en Écosse, où bon nombre de *chapbooks* (livres de colportage) furent publiés à son sujet. Dans tous ces ouvrages, on reproduit le même texte—un abrégé de la biographie—ou, les portraits joints couvrent la gamme des styles. Ils vont d'une bête brutale ou une primitive brandissant un gourdin à une jolie demoiselle bien élevée⁴⁶. L'ensemble retrace la légende de la perfectibilité : une perfectibilité très européenne. Flint dit que le genre sentimental sur le nègre ou l'Indien mourant préfigurait une seule réaction sur le plan politique, la tristesse. « Plus souvent on voyait mourir un Indien, plus inévitable la mort de sa race semblait »⁴⁷. En revisitant ces documents, on se demande si cette réaction soit appropriée.

La région où Marie-Angélique serait née, dans la tribu des Renard ou Meskwaki, n'est pas loin d'où je vis présentement. Cette région est peu connue des Européens aujourd'hui, car elle n'est plus très jolie. Ses bois et marais furent largement industrialisés et pollués au long du XX^e siècle ; dès lors on l'appelle « le Rust Belt » ou la ceinture rouillée. Mais si on pouvait l'imaginer telle qu'elle se présentait à une jeune fille d'autrefois, elle prendrait des allures différentes. On pourrait oublier un peu les dégâts de l'industrialisme et apprécier la beauté d'un monde naturel très riche en faune et flore, où des oiseaux migratoires se réunissent par milliers, créant des spectacles vivants inoubliables. Là où les critiques d'autrefois voyaient l'infériorité d'une race « primitive », nous verrions des groupes d'hommes et de femmes sachant vivre en équilibre avec la terre. Ils préfigurent le commerce durable et l'écologie verte, sans parler des miracles que possèdent leurs médicaments à base de plantes. Nous comprendrions la conduite de Marie-Angélique comme les

⁴¹ Kate Flint, *The Transatlantic Indian, 1776-1930*, Princeton, Princeton University Press, 2009, p. 38.

⁴² Weaver, *The Red Atlantic*, *op. cit.*, 166, 192-198.

⁴³ Occom, *Sermon preached at the execution of Moses Paul, an Indian*, 1772, cité dans David Murray, *Forked Tongues: Speech, Writing and Representation in North American Indian Texts*, Bloomington, Indiana University Press, 191, p. 46.

⁴⁴ Occom, cité dans Weaver, *Red Atlantic*, 195.

⁴⁵ À titre d'exception, voir Louis de Bruno, *Lionel ou l'émigré* (An VIII, 1800). En appendice à ce roman on trouve *Réflexions sur l'état naturel de l'homme*, où l'auteur décrit la méchanceté des hommes et cite Marie-Angélique la meurtrière à l'appui de cette thèse. Il s'inspira de l'expérience douloureuse des émigrés sous la Révolution pour réfuter l'argument de Rousseau.

⁴⁶ Voir ces images dans J.V. Douthwaite, *The Wild girl, natural man and the monster*, Chicago, University of Chicago Press, 2002, p. 34, 50-52.

⁴⁷ Flint, *op. cit.*, p. 38-41.

suites d'un traumatisme psychique et un exemple de ce que Weaver appelle « la mobilité radicale » infligée aux Indiens au XVIII^e siècle⁴⁸, sans pour autant qu'ils oublient leurs terres. Comme la plupart de ses compères qui visitèrent l'Europe, Marie-Angélique finit par mourir loin de sa terre natale⁴⁹. Dans mon imagination, elle songe toujours à ses origines dans le Midwest, et elle y revient à la fin⁵⁰. Je l'imagine se transformant en un chat astucieux pour traverser les mers et les rivières, puis se transformant en un oiseau indigène des bords du Lac Michigan. C'est sous les traits d'un *red-winged blackbird* (*Agelaius phoeniceus*, un petit oiseau noir avec des rayures rouges et jaunes sur les ailes) qu'elle vit parmi nous à la fin. Quand j'entends la voix frêle et mélodieuse de ces hirondelles américaines, qui annoncent l'arrivée du printemps, je pense à la fortune aléatoire de cette jeune femme, et j'espère que les nouvelles perspectives sur sa vie – aussi spéculatives qu'elles soient – peuvent aider à guérir les blessures du passé et redonner l'espoir à l'humanité.

⁴⁸ Weaver, *op. cit.*, 18.

⁴⁹ LaHontan s'indigne du fait que sur les cinquante Iroquois déportés en France en 1687, il n'en reviendra que trois. Cité dans Roelens, *op. cit.*, 22.

⁵⁰ *Native Daughter: The American story of Marie-Angélique Leblanc*, 32pp. Conte écrit et illustré par l'auteur en l'honneur du colloque, « Enfants sauvages » tenu à l'École Normale Supérieure, décembre 2015.